

Histoires de collections : 2. Le cabinet Pestalozzi et ses monstres

Collection stories: 2. The cabinet Pestalozzi and his monsters

CÉDRIC AUDIBERT*

*Musée des Confluences - CCEC, 13A Rue Bancel - 69007 LYON - cedric.audibert@museedesconfluences.fr

Citation : Audibert C., 2018. Histoires de collections : 2. Le cabinet Pestalozzi et ses monstres. Colligo, 1(2) : 51-63. <https://perma.cc/9VFW-EXRL>

MOTS-CLÉS

Cabinet d'histoire naturelle
Pestalozzi
Lémery
Winslow
monstres
"Querelle des monstres"
XVIII^e siècle
Lyon
musée des Confluences
archives

KEY-WORDS

natural history cabinet
Pestalozzi
Lemery
Winslow
monsters
« dispute of monsters »
18th
Lyons
musée des Confluences

Résumé : Retrouver l'origine des plus anciens objets d'un musée est souvent aléatoire : les événements qui ont jalonné son histoire (déménagements, destructions, fusion en collection générale ...) ont occasionné une dispersion ou une perte d'information, apparaissant de plus en plus inéluctable avec le temps. Cet article montre l'importance des archives extérieures qui peuvent éclairer notre regard sur ces objets. Il montre également les limites de leur apport et la prudence nécessaire dans leur interprétation. Notre étude de cas porte sur des "monstres" présents dans un cabinet du XVIII^e siècle et analyse comment ces objets s'inscrivent dans le discours théorique et le débat d'idées. L'un des spécimens aujourd'hui retrouvé à Lyon au musée des Confluences a alimenté durant 40 ans les discussions autour des causes possibles de l'origine des "monstres", ce qui lui confère une très forte valeur historique et épistémologique.

Summary: Finding the origin of the oldest objects of a museum is often hazardous: the events which have marked its history (moves, destruction, mergers into general collection...) have contributed to a dispersion or a loss of information, seeming more and more inevitable with time. This paper shows the importance of external archives that can enlighten us on these objects. It also shows the limitations of their contribution and the caution required in their interpretation. Our case study examines some « monsters » present in an 18th century cabinet and analyzes how these objects are held in the theoretical discourse and the debate of ideas. One of the specimens found in Lyon, at the Musée des Confluences, stimulated a debate for 40 years around the possible causes of the origin of « monsters », which gives it a strong historical and epistemological value.

Introduction

Objets incontournables des anciens cabinets de curiosité, les monstres, qu'ils soient animaux ou végétaux, ne laissent pas indifférents et font éprouver des sentiments très contrastés à leur endroit : effroi, répulsion, fascination, adoration, tristesse ... ; leur rareté les rend d'autant plus précieux et recherchés. Ce sont les pièces les plus à même de satisfaire la curiosité. Le monstre est ce qui *montre* ou ce qui *se montre*, comme l'indique l'étymon partagé de ces deux mots (lat. *monstrare* < *monere*).

Jérôme-Jean Pestalozzi (1674-1742) est un médecin lyonnais qui acquit le cabinet de curiosi-

tés de Monconys et l'enrichit lui-même avec de nombreuses pièces :

*"il a travaillé près de quarente ans à le rassembler, et a commencé sa collection par plusieurs morceaux très précieux du fameux cabinet de feu Mr de Monconys (...). Cette trouvaille a réveillé son goût et la engagé à se donner bien des mouvements pour acquérir divers cabinets qu'il a fait venir de différents endroits, avec lesquels il en a formé un des plus complets"*¹.

Les collections de Monconys furent vendues vers 1700 "*par pièces détachées*" et Pestalozzi en acquit les "*pièces de naturalitez*" (Christin,

1. Arch. Acad. Lyon, n°344 (lu par Pestalozzi fils).

2. Arch. BML, Ms. 2439, "Cabinet de curiositez", 800 p. Ce manuscrit est en cours de transcription intégrale avec l'accord de la BML. Il est daté de 1735 sur la tranche, mais une référence à 1736 dans le manuscrit indique que sa rédaction est postérieure, au moins en partie.

3. L'écriture a été authentifiée par plusieurs documents : une lettre autographe (Arch. BML/ fond Coste, Ms 1723, pièce 258), datée du 5 janvier 1680 ; une autre (Arch. BML/ Correspondance de Jacob Spon, tome I), datée du 12 janvier 1667 ; des manuscrits de ses discours : "Sur l'étude de la botanique" (Arch. Acad. Lyon, n°117, 11 août 1738), "De quelques erreurs populaires" (Arch. Acad. Lyon, n°216), "Dissertation sur les cailloux cristallisés en dedans, ou l'on développe tout le secret de la pétrification" (Arch. Acad. Lyon, n°105, 9 juin 1738) ; ainsi qu'une version corrigée de sa main du livre "Traité de l'eau de mille-fleurs remède à la mode", 1706 (Arch. Acad. Lyon, n°200.037).

1743). Le cabinet Monconys-Pestalozzi est à l'origine du muséum d'histoire naturelle de Lyon (devenu musée des Confluences), ouvert au public en 1777 ; plusieurs monstres dont une douzaine d'origine animale y étaient alors présentés. La première partie de cet article met en évidence le rôle des archives dans la documentation d'objets anciens, tels que les monstres du cabinet Pestalozzi. La seconde partie montre comment ces objets sont replacés dans les débats scientifiques autour de la question de l'origine des monstres, durant la première moitié du XVIII^e siècle.

I - L'apport des archives à la documentation des collections

Des objets aux archives ...

L'habitude qui a été prise de consulter les documents d'archive manuscrits nous a permis de reconnaître une étiquette accompagnant un spécimen de collection issu de l'ancien cabinet du musée. L'écriture de Jérôme-Jean Pestalozzi est facilement reconnaissable et c'est la première fois que nous la rencontrons directement associée à un spécimen (inv. n°30002120). L'étiquette, en apparence peu informative, ne comprend qu'une référence à un ouvrage : "Liv. 3. Chap. 3. art. 2. I Point n°1." (Fig. 1). Très vite, un rapprochement est fait avec un livre manuscrit détenu dans le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon², écrit par Pestalozzi³ qui cite, de cette façon, les ouvrages des auteurs auxquels il se réfère ; mais nous n'eûmes pas besoin de chercher les ouvrages cités car cette référence renvoyait au manuscrit lui-même, 3^e livre, chapitre 3, article 2, Premier point, n°1 (Fig. 2).

Le premier point explique, en préambule, qu' "un monstre vint au monde en cette ville, le 28 septembre 1702(...)" ; le n°1 correspond à sa description détaillée :

"De ce même monstre nous avons icy le squelete, qui n'est pas moins curieux, que les viscères. Il a de hauteur dix pouces et demi ; ses deux cols sont directement chacun sur une épine. Ces deux épines sont écartées l'une de l'autre, tout en haut, de deux pouces, elles se réunissent au bas des lombes sur un seul os sacrum, entre les deux os des isles. La distance qui est d'une épine à l'autre se trouve remplie par une fausse épine, que composent les bouts de côtes qui appartiennent à l'un et à l'autre sujet. Le sternon est large, et paroît composé de deux réunis en un ; du haut de ce sternon sort une clavicule à droit, qui s'articule avec une omoplate de ce côté-là, d'où pend le bras gauche ; et du haut du même sternon s'élève une clavicule double, qui passe en arrière entre les deux cols, et porte à son extrémité postérieure, une double omoplate toute d'une pièce, qui pend au dessus de la fausse épine, sans bras. C'est la jonction de la clavicule double avec les apophyses supérieures, jointes ensemble, de la double omoplate, qui faisoit cette éminence comme conique, entre les deux cols de ce monstre couvert de sa peau."

C'est la première fois qu'un spécimen du cabinet historique est si clairement identifié en collection (Fig. 3). La référence bibliographique fait un lien direct entre l'objet et le manuscrit, et la description précise permet d'en être tout à fait sûr.

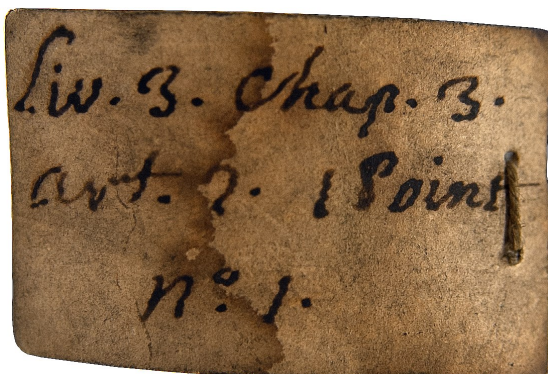


Fig. 1. Etiquette du spécimen n°30002120 (revers d'une carte à jouer) (musée des Confluences).

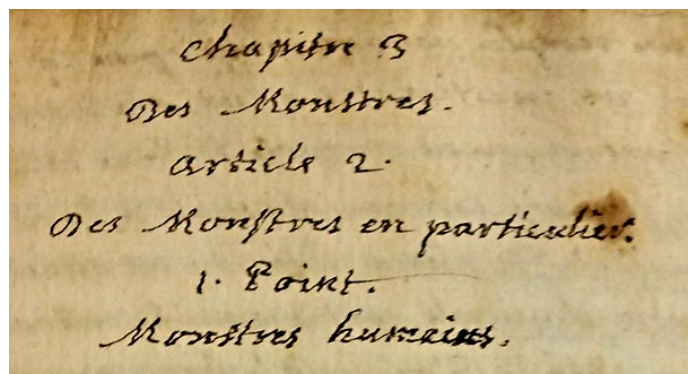


Fig. 2. Extrait du livre manuscrit Ms 2439 de Pestalozzi (BML).



Fig. 3. Squelette du cabinet Pestalozzi constitué de deux enfants siamois parapages (réunis latéralement par le tronc) avec 2 têtes séparées, 1 bras et 1 jambe de chaque côté - musée des Confluences, inv. 30002120.

L'histoire complète de ce monstre est donnée très en détail dans un opuscule qui lui a été consacré par Goiffon (1702), médecin au Collège de Lyon, confrère et ami de Pestalozzi, et cité dans le préambule (point I). On y apprend qu'il est né à la "Grande Rue de l'Hôpital, le 28 septembre 1702, à six heures du matin", et que la sage-femme, Madame Baud, l'a conservé chez elle où Goiffon l'a étudié sans l'abîmer extérieurement : "Quoiqu'on n'ait pû examiner les parties contenant de la poitrine, que par le dedans ; parceque la sage-femme vouloit conserver ce monstre, qu'elle a encore chez elle". Il est

comparé à un autre cas très similaire né dans le Wurtemberg en 1641. Pestalozzi le mentionne également, ainsi qu'un autre cas décrit dans Aldrovandi sous le nom de *monstrum bicorpor usque ad pubem*, plus "pressé" encore ; les monstres de Pestalozzi sont en effet classés dans son cabinet en fonction du degré de compression (voir seconde partie) ; étant le moins compressé, ce monstre occupe donc le n°1 d'une série de 5 ("monstres humains").

Nous ignorons si c'est Goiffon qui l'a par la suite récupéré ou si Pestalozzi l'a obtenu direc-

CABINETS & MUSÉUMS

4. ADR, 6D6 (ex cote D453), "Cabinet d'histoire naturelle de Jérôme-Jean Pestalozzi (...)" par M. de Latourrette, 20 mai 1777" et AML, 3GG 55, "Etat sommaire du Cabinet de naturalité de M. Pestalozzi", janvier 1772, 34 p., à la suite duquel les mêmes informations additionnelles ont également été reportées par Le Camus & Latourrette, les 20 mai et 17 juin 1777.

5. AML, 78 WP 017 et ADR, 1 L 1075, "Inventaire général du musée d'histoire naturelle de Lyon fait double en 1814". Le titre complet, donné en première page, est : "Inventaire général du cabinet d'histoire naturelle placé dans le ci-devant bâtiment de la déserte, fait en vertu d'un arrêté de M. le Maire en date du 13 octobre 1814 par M^r Sionest aîné, nommé à cet effet et en présence de MM^{rs} Dejean directeur du jardin des plantes et Gilbert fils doct^r médecin." Il comprend 18 feuilles et 72 p. dont 55 sont remplies.

6. Le cabinet a été acquis par la ville de Lyon contre une rente viagère réversible sur la tête de sa femme et de ses filles.

tement auprès de M^{me} Baud. Une chose est sûre, le spécimen figurait dans son cabinet au moment où il rédigeait son manuscrit, soit entre 1736 et 1742.

D'autres documents peuvent désormais être reliés à cet objet et étoffer son histoire :

Le complément à l'inventaire du Cabinet de Pestalozzi par Latourrette en présence de Valous, mentionne un "squelette humain à deux têtes" (inventaire Latourrette, 1777 ⁴) ; l'inventaire a été rédigé en vue de l'ouverture au public du cabinet pour lequel une salle de l'hôtel de ville venait de lui être assignée. Le cabinet était placé sous la garde de l'Académie dont Latourrette était le secrétaire perpétuel, au premier étage de l'hôtel de ville, donnant sur la place de la Comédie, à l'angle de la rue Puits-Gaillot ;

L'*Inventaire général du musée d'histoire naturelle de Lyon* ⁵, rédigé en 1814 par Claude Sionest, l'abbé Dejean & Stanislas Gilibert et contresigné par Mouton-Fontenille en 1816, mentionne deux monstres à deux têtes, qui étaient tous deux placés dans l'armoire n°5, de la première pièce au 2^e étage du bâtiment de la Déserte [à l'emplacement de l'actuelle place Sathonay à Lyon] :

- "un squelette d'enfant à deux têtes" (séance du 28 octobre 1814)
- "une cage de verre, contenant un

monstre humain à deux têtes" (séance du 31 octobre 1814)

La précision "squelette" du premier correspond davantage à notre spécimen.

Le monstre à deux têtes présent dans le cabinet de Pestalozzi a donc suivi tous les transferts de propriété et déménagements successifs du cabinet (Fig. 4) : de Jérôme-Jean Pestalozzi à Antoine-Joseph son fils en 1742, puis à la ville de Lyon en 1772 ⁶ ; transportée en 1777 à l'hôtel de ville et placée sous la surveillance de l'Académie, la collection déménagea en 1793 au palais Saint-Pierre et connut les affres de la Révolution avec probablement plusieurs changements de salles ; le cabinet fut transféré en 1808 dans le bâtiment de la Déserte avant de revenir au palais Saint-Pierre en 1819 ; le musée fut déménagé de nouveau en 1914 au bâtiment Guimet, boulevard des Belges et les collections d'histoire naturelle intégrèrent en 2002 le Centre de conservation et d'étude des collections du futur musée des Confluences.

Depuis la citation de 1814, l'objet n'avait plus jamais été mentionné et il n'apparaît dans aucun catalogue ou inventaire plus récent. Si le manuscrit de Pestalozzi n'avait pas été retrouvé, la référence bibliographique de l'étiquette n'aurait pas été comprise et le lien avec Pestalozzi n'aurait probablement jamais été établi avec une telle certitude.

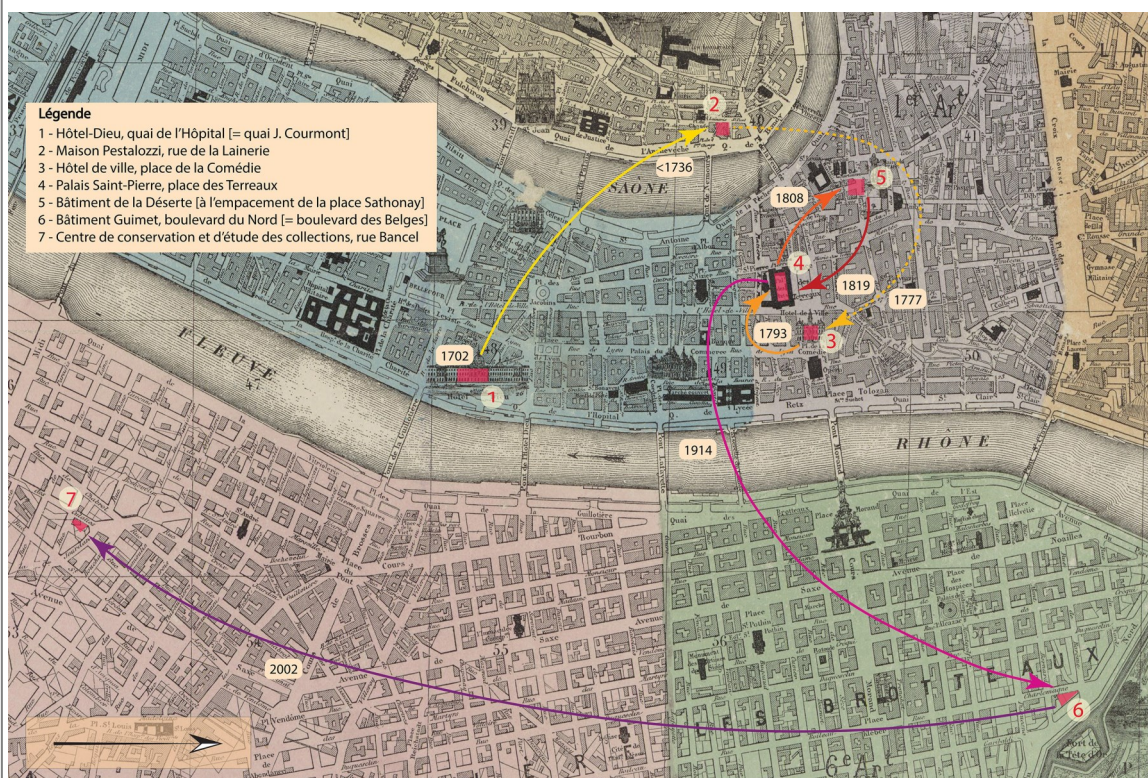


Fig. 4. Déménagements successifs du spécimen depuis 1702. En pointillés : nous ignorons si Pestalozzi fils est resté dans la maison familiale (d'après Driat, 1872).

... et des archives aux objets ?

La démarche inverse, consistant à retrouver des objets à partir du manuscrit, a été testée avec succès pour différentes pièces comme un poisson du groupe des centrines et un pénis de baleine (Audibert & Besson, en prép.). Sur les sept monstres animaux (*“monstres brutes”*) que renfermait le cabinet, la description d'un *“monstre chat”* paraît correspondre parfaitement à l'un de nos spécimens conservés depuis fort longtemps (inv. n° 50003304) (Fig. 5).



Fig. 5. Squelette de *“monstre chat”* (la cloche de verre a été retirée) - musée des Confluences, inv. 50003304.

Ce monstre est décrit comme suit :

“Le squelette d'un monstre-chat, qui n'a qu'une seule tête sur deux corps : c'est celui-là même, qui est décrit dans le Journal des sçavants, du lundi 15 juillet 1680, sous ce titre Histoire anatomique d'un chat monstre disséqué et examiné par M. Deville, D. en m. [Docteur en médecine] agrégé au Collège des médecins de Lyon, aiant eu le soin après la mort de M. Deville nostre confrère, de recueillir ce monstre curieux, nous l'avons conservé jusqu'à présent”.

Pestalozzi en donne une description assez précise :

“Ce squelette n'a qu'une tête assés grosse et fort naturelle. Cette bête est suportée par deux cols écartez, l'un de l'autre, et vraysemblablement elle est composée de deux têtes réunies en une, puisque l'os occipital est percé de deux grands trous, auxquels les deux cols répondent ; pour recevoir la production médullaire du cer-velet. Ces deux cols sont contigus à deux épines, qui descendent latéralement à droit et à gauche ; au bout des deux épines

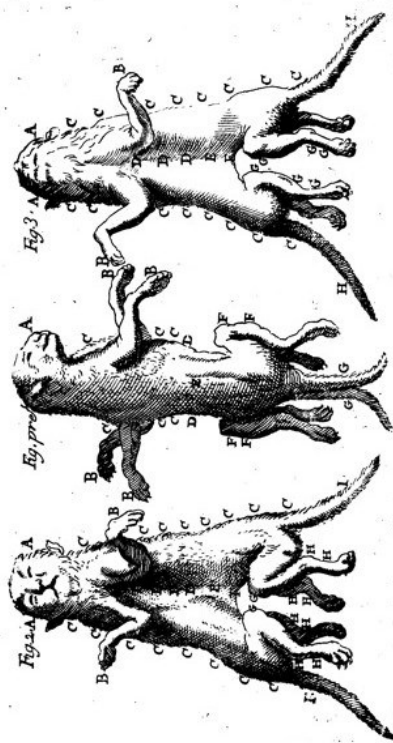
sont deux longues queues. La tête, qui ne pouvoit être tournée ny sur une épine ny sur l'autre, se trouve directement entre les deux, et fait le devant du monstre, qui a par conséquent une épine de chaque côté. L'on doit y remarquer deux sternons égalle-ment distants de chaque épine, l'un du côté opposé. De cha-cune des deux épines partent vint quatre côtes, douze de chaque côté, qui s'ar-ticulent aux deux sternons. Quatre omoplates et quatre jambes accompa-gnent les deux épines en la partie supé-rieure ; les os incrimi-nez et quatre autres

jambes font les parties inférieures, et le tout forme un monstre composé de deux corps avec une seule tête.”

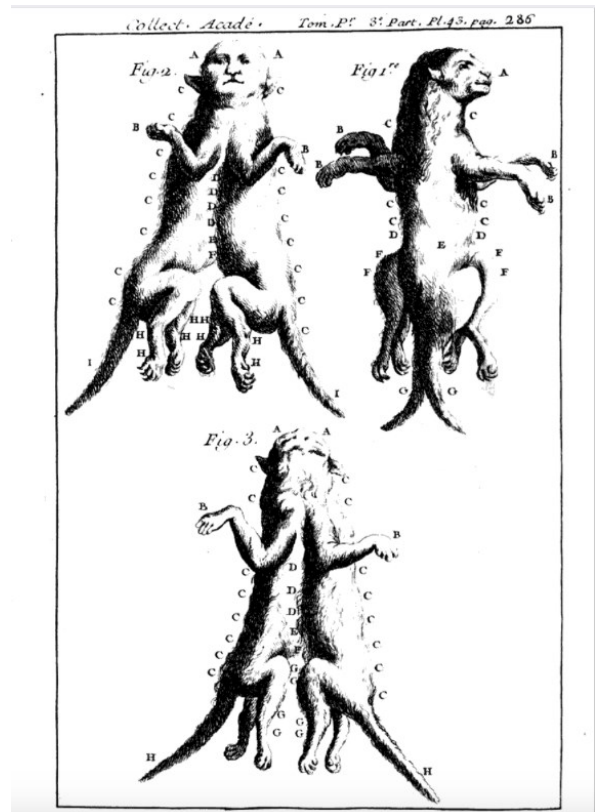
Ce chat fut disséqué par Jean Deville ⁷, en présence de Jacob Spon et Pierre Garnier (père), tous trois du Collège royal de médecine de Lyon.

Tout comme le sujet précédent avait fait l'objet d'une dissection et d'une étude publiée, ce spécimen a fait l'objet d'un mémoire qui a été inséré dans le Journal des Sçavants (Deville, 1680a), repris dans la *Collection académique* (Deville, 1680b [1755]) (Figs. 6 et 7) ; on y apprend que le spécimen provient d'un antiquaire lyonnais, M. Moze, que Spon signalait dans sa liste de cu-

7. ADR, Fonds Frécon, 106 J 11 (Quinson) et 106 J 19 (De Ville). Jean Deville était marié, comme son frère le libraire Jean-Baptiste, à une Quinson ; or c'est aussi un membre de cette famille qu'avait épousé Gaspard de Monconys.



Figs. 6 et 7.
Représentations du
monstre chat dans
le *Journal des Sçavans*,
1680a (à gauche) et dans
la *Collection académique*,
[1755] (à droite).



rieux, avec ces mots : “*Mr Henry Mose qui est aussi maître apothicaire, livres de plantes sèches & autres curiosités naturelles ; où il est bien connoissant*” (Spon, 1673 : 204).

Ce qui frappe le plus le regard dans ce monstre est la fusion des sternums qui forme une cage thoracique commune aux deux chats ; ce caractère étonnant n’a pas échappé à Deville qui décrit cette observation en ces termes :

“*Pour se faire une idée plus juste de ce monstre il faut concevoir deux chats couchés de côté, joints réellement ensemble que de leurs poitrines il ne s’en fasse qu’une à la faveur d’un sternum devant & d’un autre par derrière*” ; et ailleurs : “*De chacune de ces deux épines partoient 24 costes, c’est à dire douze de chaque côté, qui s’articuloient à deux sternums différents, de sorte que chaque sternum recevoit d’un côté les extrémités de 12 costes de l’épine droite, & de l’autre côté autant de l’épine gauche (...) ces deux sternums ne formoient qu’une très vaste capacité de poitrine*” (Deville, 1680a).

Trop beau pour être vrai ?

La description concordant en tous points avec notre spécimen, la possibilité de le relier au manuscrit de Pestalozzi est séduisante. Et pour-

tant deux points viennent contrarier ou du moins modérer notre enthousiasme.

- Le premier point est l’absence de mention de chat monstrueux dans l’*Inventaire général du musée d’histoire naturelle de Lyon*, en 1814. Cet inventaire exigé par la ville a été fait de manière extrêmement précise et minutieuse⁸. Une telle omission n’est pas envisageable ;
- le second point, plus important, est la présence d’une indication dans un carnet manuscrit de Claude Jourdan, directeur du musée à partir de 1832 et en charge d’ouvrir une galerie zoologique, qui fait état de l’acquisition d’un “*foetus de chat bicorps*”⁹.

La mention de ce “*foetus de chat bicorps*” est portée sur une liste de squelettes, enlevant la possibilité qu’il s’agirait d’un spécimen entier conservé en alcool ; datée entre 1832 et 1834, cette acquisition est bien plus récente rendant le lien avec notre spécimen hautement probable. En regard de cette mention figure une croix (x), qui renvoie à la note “*achetés chez divers marchands signe X*”. Plusieurs factures peuvent correspondre à cette acquisition :

- la première est datée du 15 décembre 1832¹⁰ par Bévalet fils, quai des Augustins, à Paris, dans laquelle apparaissent plusieurs monstres : “*un foetus monstrueux*” (probablement humain) pour 10 f., “*un didelphe et*

8. AML, 78 WP 017, “*Inventaire général du musée d’histoire naturelle de Lyon fait double en 1814*”.

9. Arch. CCEC, CO-COM, “*Catalogue des squelettes achetés chez divers marchands*”, [1832-1834].

10. Arch. CCEC, CO-COM, “*Copie de factures*” : “*2^e facture de Mr Bévalet Md naturaliste*”.

deux monstres” pour 5 f., sans autre précision. Cette facture a été acquittée le 4 juin 1833 ; - la seconde est datée du 6 juin 1833¹¹ par Perrot père et fils, rue St-Victor, à Paris ; elle concerne l’achat pour 75 f., d’un “squelette monstrueux” (somme partagée avec l’acquisition d’un serpent à sonnettes et d’une tête de tortue). Facture acquittée le jour même ; - on éliminera enfin une facture présente aux archives municipales de Lyon et datée du 1^{er} août 1833¹² par Guérin & Benoît, de la faculté de médecine de Paris, laquelle mentionne un “squelette bicorps, et acéphale”, ne correspondant pas à notre spécimen qui a une tête fusionnée reposant sur une double colonne vertébrale.

L’acquisition par Perrot reste la plus vraisemblable. En l’absence d’autres éléments permettant de dater le spécimen, notre enquête s’arrêtera ici, avec cette question : peut-il s’agir du spécimen historique du cabinet de Pestalozzi, qui en serait sorti avant 1814 pour y revenir un siècle après via un achat de Claude Jourdan ? Ou s’agirait-il de deux cas tératologiques strictement identiques dans leur conformation ? Nous n’avons pas les éléments aujourd’hui pour répondre à cette question, mais cette expérience nous rappelle qu’il faut toujours regarder avec prudence les coïncidences et les corrélations.

De la démonstration à la dissertation : comment les objets viennent à l’appui des idées

Les monstres au siècle des Lumières

Le XVIII^e siècle marque un tournant dans l’histoire de la “science des monstruosités” ou tératologie. Geoffroy Saint Hilaire, 1832 : 4 (voir aussi Fischer, 1994) a défini trois périodes pour diviser cette histoire : la période fabuleuse, de l’Antiquité au début du XVIII^e ; la période positive, durant la première moitié du XVIII^e ; et la période scientifique, à partir du milieu du XVIII^e siècle.

La première période est marquée par une profusion d’animaux fabuleux, de chimères, de prodiges, dont les plus monstrueux sont vus comme le fruit du plus abominable péché ; Ambroise Paré en parle en ces termes : “[ils] sont produits des Sodomites, & Athéistes, qui se ioignent & débordent contre nature avec les bestes, & de là s’engendrent plusieurs monstres hideux, & grandement honteux à voir, & à en parler” (Paré, 1575 : 827) ; suit l’illustration d’un ‘enfant demy chien’ né en 1493. Le même auteur donne la définition suivante : “le monstre est une créature contre les reigles de la nature” (Paré, 1575 : 930). A cette profusion de monstres (Figs. 8 et 9) répond une surabon-

11. Arch. CCEC, CO-COM, “Copie de factures” : “6^e facture Mr Perrot”.

12. AML, 78 WP 017, facture de Guérin et Benoît, datée du 1^{er} août 1833.



Fig. 8. Exemple de monstre chez Liceti (1634).

13. Arch. BML, Ms. 2439, "Cabinet de curiositez", f° 359 r.

14. *Ibid.*

15. Arch. BML, Ms. 2439, "Cabinet de curiositez", f° 357 r.

16. *Ibid.*

17. *Ibid.*, f° 358 r.



Fig. 8. Exemple de monstre chez Liceti (1634).

dance de causes toutes placées dans la sphère de la métaphysique, de la théologie et de la morale, en grande partie héritées d'une conception aristotélicienne de la nature et de ce qui s'en écarte. Ces causes sont très diverses à l'instar de Fortunio Liceti (1634) qui en énumère plusieurs dizaines : physiologiques, par excès de nourriture viciée (*"octava origo, & caussa monstri excedentis in vitio nutritionis consistere perhibetur"*), mécaniques, à cause de secousses excessives dans le ventre de la mère (*"decima origo, & caussa monstri excedentis in violenta materni corporis concussionem reponitur"*), morales, sous l'influence de mauvaises pensées qui seraient à l'origine de monstres hybrides (*"octava, & origo monstri humani, brutorum effigiem in membris habentis, ex imaginatione parentum desumitur"*) ou théologiques, en faisant intervenir une force diabolique (*"decima quarta caussa & origo monstri multigenij ad vim mali daemonis refertur"*).

Dans la période positive, les prodiges et autres fruits de l'imagination cessent de côtoyer les animaux et les monstres vrais ; ceux qui ne sont pas fabuleux et dont l'existence est attestée, peuvent faire l'objet d'étude pour en comprendre la nature et déterminer les causes de leur apparition. Le nombre de ces causes a sensiblement diminué et celles-ci sont d'abord étudiées sous l'angle de la physique (anatomie, embryologie) et plus seulement sous celui de la métaphysique ou de la théologie.

Pestalozzi se trouve à la charnière des deux premières périodes. Lorsqu'il rappelle en sou-

venir une observation faite d'un enfant né sans jambes en 1706, il cite Aldrovandi et Liceti, deux auteurs de la première période ; mais le discours est construit pour l'essentiel avec les idées, les mots et les auteurs de la seconde période. Ainsi, les récits des anciens auteurs sont souvent relégués avec les légendes : *"Aldrovand ... cela paroît bien fabuleux"* ¹³ ; *"Lycosthène ... c'est encore un conte de ce chroniqueur"* ¹⁴.

Pestalozzi et sa position sur les monstres

Pour Pestalozzi, le monstre *"est ce qui arrive contre la règle ordinaire de la nature"* ¹⁵, ce qui le distingue du prodige, *"qui est ce qui arrive contre toute sorte de règle de la nature"* ¹⁶. Dans cette définition, les animaux atteints de gigantisme ou de nanisme, dont les dimensions contreviennent la règle ordinaire, en font partie ; aussi Pestalozzi se hâte-t-il de préciser qu'il faut restreindre la définition *"à ce qui fait peur, à ce qui est laid à voir, à ce qui donne de l'horreur"* ¹⁷ ; mais comment la nature, si parfaite, peut-elle produire des êtres si horribles ? Comment de tels écarts de la nature, comme on les appellera un peu plus tard, sont-ils permis par l'Être suprême ? Les monstres, par leur existence même, étonnent et dérangent, en bouleversant les lois ordonnées de la nature, et l'idée même de perfection qui leur est associée ; leur physionomie repoussante n'aide pas à les accepter comme une conséquence de ces mêmes lois ; enfin leur physiologie *"vicieuse"* qui agresse les fonctions organiques est vue comme *"contraire à la nature"* (Lémery, 1741c).

En la circonstance, lorsque quelque chose contrevient un dogme ou un ensemble de lois bien établi, il est commode pour se rassurer de la mettre assertivement au service du dogme ou des lois à protéger. Le fait, contradictoire en apparence, ne vient alors que renforcer le postulat initial. Une question tout aussi épineuse s'est posée avec les guêpes parasites décrites par Réaumur qui infligent à leur proie dévorée vivante un lent et impitoyable supplice ; cette question fut résolue en considérant que ces espèces détruisaient des insectes nuisibles à l'agriculture et que sans leur existence, les récoltes seraient entièrement détruites. Aussi, les ichneumons sont dotés d'une *"supériorité de courage"* (De la Chesnaye, 1759). C'est exactement le principe adopté avec le problème des monstres, qui sont vus comme une manifestation de la gloire de Dieu : *"Après tout Dieu seul est parfait ; il est convenable qu'il y ait une diffé-*

rence marquée entre luy et ses créatures ; il est donc nécessaire qu'il y ait des monstres" ¹⁸, comme s'il fallait rappeler de temps à autre cette différence essentielle. Pestalozzi se démarque de Malebranche ¹⁹ qu'il cite et pour qui : "une seule manière d'agir tourne plus à la gloire du Créateur, que plusieurs moyens particuliers, et plusieurs exceptions à la règle générale" ²⁰. Les erreurs, les écarts aux règles, aussi incompatibles fussent-elles avec l'idée même d'un Créateur qui prendrait soin des pattes fragiles de l'écrevisse et pourvoirait à leur remplacement mais qui ne le ferait pas pour l'enfant mutilé, restent cependant pour lui "inévitables" ²¹. En faisant intervenir des causes secondes, sans toucher aux causes premières par lesquelles Dieu a établi ses lois et accompli son œuvre, les monstres deviennent sinon normaux du moins nécessaires : "*Le concours des causes secondes, en suivant les lois générales produit des monstres nécessairement*" ²².

Pour Pestalozzi, l'explication la plus rationnelle, tout en étant la plus acceptable, est celle qui met en œuvre la fusion des œufs par accident. Mais contrairement à certains accidentalistes, il fait intervenir cette fusion avant la formation des œufs : "*les monstres se font non pas de la rencontre de deux œufs, mais de deux germes liquides avant qu'ils soient œufs formez*" ²³ ; pour lui, la fusion ne pouvait pas plus s'opérer entre deux fœtus déjà formés qu'entre deux œufs pourvus de leur enveloppe. Il rejoint donc Lémery (1741c) pour qui les monstres sont issus de "*germes pressés l'un contre l'autre*". A cette époque, on pensait que les germes étaient emboîtés : dans la préformation oviste, les embryons contiennent eux-mêmes les œufs de leurs futurs enfants, qui eux-mêmes renferment déjà leurs propres œufs pour la génération suivante etc. Toute la descendance est contenue dans l'œuf originel, dans une suite infinie d'emboîtements : "*Il est certain que l'œuf d'une poule contient le germe d'une poullette, que dans cette poullette sont contenus les œufs qu'elle doit faire, et dans ces œufs d'autres et d'autres pour les générations à venir*" ²⁴. Par un raisonnement inverse, il devient alors inconcevable qu'un germe monstrueux fût présent dès son origine et qu'il répondît aux tous premiers desseins du Créateur : "*Parceque Dieu peut tout faire hors le péché, il a fait dès la première création tous les monstres ? Cette proposition répugne*" ²⁵. "*N'imposons pas à l'Etre parfait des ouvrages indignes de sa sa-*

gesse" ²⁶. Une opinion très semblable à celle de Lémery (1741c) qui écrit :

"En conséquence des vûës que l'Auteur de la Nature paroît manifestement avoir eûës, & des loix qu'on voit encore évidemment qu'il s'est imposées dans la génération successive des différentes espèces d'animaux, il est impossible qu'il ait jamais voulu produire des œufs monstrueux, c'est-à-dire, des germes caractérisés par quelques-uns des vices de conformation, qui sont de véritables maladies organiques, en un mot des germes originellement & essentiellement malades".

Pestalozzi emboîte l'un dans l'autre deux schémas théoriques qu'habituellement on oppose : une théorie générale préformationniste, appliquée à l'ensemble de la Création, et une théorie épigénétique restreinte au cas des monstres : tout être, avant qu'il ne soit monstre, est normalement préformé en suivant les lois générales, et c'est secondairement qu'il devient monstrueux comme pourrait survenir la maladie.

La dissertation de Pestalozzi sur les monstres intervint en plein débat dit de la "Querelle des monstres" qui s'étendit de 1724 à 1743 opposant Louis Lémery et Jacques-Bénigne Winslow :

"Deux sentiments partagent les plus grands physiciens et anatomistes de ce siècle, sur la cause des monstres(...) ; les uns [= les partisans de Lémery ²⁷] soutiennent la rencontre fortuite de deux germes, lesquels unis par compression forment les monstres accidentellement composez, par des mouvements naturels, mais déreglez et irréguliers ; les autres [= les partisans de Winslow] prétendent qu'il y a des germes essentiellement monstrueux, qui contiennent les parties monstrueuses en petit, comme les germes naturels contiennent les leurs" ²⁸.

Pestalozzi, correspondant et ami du physicien Nicolas Lémery ²⁹, prit le parti de celui par qui la dispute arriva, son fils Louis ³⁰, "*excellent physicien et d'un jugement très juste*" ³¹. Les différents monstres rassemblés dans son cabinet ne doivent pas leur présence seulement pour satisfaire le désir curieux, ils constituent des matériaux propres à démontrer et à servir le discours général qui précède leurs descrip-

18. *Ibid.*

19. Nicolas Malebranche (1638-1715).

20. Arch. BML, Ms. 2439., loc. cit., f° 358 r.

21. *Ibid.*, f° 357 r.

22. *Ibid.*, f° 363 r.

23. *Ibid.*, f° 368 v.

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*, f° 363 r.

26. *Ibid.*, f° 368 r.

27. Les tenants de la cause accidentelle ou accidentalistes étaient opposés aux substantialistes.

28. Arch. BML, Ms. 2439., loc. cit., f° 362 r.

29. Nicolas Lémery (1645-1715).

30. Louis Lémery (1677-1743).

31. Arch. BML, Ms. 2439., loc. cit., f° 364 v.

32. *Ibid.*, f° 363 r.

33. *Ibid.*, f° 370 v.

34. *Ibid.*, f° 363 v.

35. *Ibid.*, f° 364 r.

36. *Ibid.*, f° 367 v.

37. *Ibid.*, f° 365 v.

38. Sylvain Leroy dit Pierre-Sylvain Régis (1632-1707).

39. Arch. BML, Ms. 2439., loc. cit., f° 362 r et 363 v.

tions ; ils sont des preuves de la théorie exposée. Par exemple, un veau à double tête lui sert à démontrer *ab absurdo* que le Créateur n'a pas pu produire "à dessein" ³² un être qui serait l'artisan de sa propre destruction :

"(Les) deux mâchoires sont placées de façon qu'elles ne peuvent s'ouvrir ny l'une ny l'autre ; cependant ces quatre mâchoires sont garnies de bonnes dents, instruments inutiles par la disposition monstrueuse que la nature a donné à ces deux têtes. Cette seule impossibilité de manger prouve qu'un pareil monstre n'est pas l'ouvrage immédiat et déterminé par un premier décret du Créateur ; puisque cet Être tout puissant n'a composé aucun animal vivant, sans luy donner en même temps les instruments nécessaires pour sa conservation ; si plusieurs périssent en naissant, avant même que de naître, c'est à la disposition fortuite des causes secondes, qu'il faut s'en prendre" ³³.

L'organisation interne monstrueuse émerveille l'anatomiste Winslow, alors que Pestalozzi et Lémery, en tant que médecins, voient plutôt le handicap et les souffrances du monstre (Sempère, 2014).

Aux arguments anatomiques de Winslow, qu'appuyaient des cas choisis de plus en plus compliqués à expliquer par une cause seulement accidentelle, Pestalozzi y répond en utilisant les monstres de son cabinet, tout en reconnaissant les difficultés qui se présentent face à certains faits "*contre lesquels on ne sait quoy répondre*" ³⁴. Au surplus, il se résignerait à ranger les cas impossibles au rang des "mystères" :

"Il vaudroit mieux convenir qu'il y a des vérités qui nous sont inconnues, et qu'il y a dans la nature des mystères, que de croire que l'Être parfait, qui pour conserver la simplicité des lois naturelles a permis les monstres, eût voulu multiplier ces mêmes lois, pour former non des ouvrages propres à se faire admirer, mais des objets qui n'inspirent que la frayeur et de l'aversion, et qui en un sens déshonorent la nature." ³⁵

"Si M^r Winslow a proposé des faits inexplicables dans les parties internes ; cela veut dire simplement que la nature mystérieuse a des routes secrètes, que nous ne pouvons pas suivre de près" ³⁶.

Pestalozzi reprend l'explication de Lémery sur

la compression accidentelle qu'il applique au monstre n°1 (voir première partie) : "*il est facile de comprendre que ce monstre est composé de deux jumaux écrasez l'un contre l'autre*" ³⁷ alors que Winslow rejette cette hypothèse, ne voyant pas comment elle pourrait se produire, et préfère accepter une monstruosité originelle, qui n'enlève rien à la perfection de l'Être supérieur ; "*ne montre-t-on pas plus de respect pour le souverain Être en disant qu'il a une raison particulière de sagesse pour faire ce qu'il a fait et comme il l'a fait*" ? (Rostand, 1955) ; Winslow s'appuie sur l'idée de la préexistence des monstres défendue par le philosophe Régis ³⁸, à propos duquel Pestalozzi écrit :

"Mais dit M^r Régis, il ne sert de rien de dire, que Dieu fait des monstres, qu'il ne voudroit pas faire ; et qu'il est obligé de les faire pour suivre des loix de la nature ; car continue-t-il, comme les loix de la nature ne sont pas différentes de la volonté de Dieu ; ce seroit mettre en Dieu une volonté contraire à elle même, et avancer une hérésie. Qui est-ce qui ne voit pas le sophisme ? Dieu fait des monstres, qu'il ne voudroit pas faire, ou qu'il ne voudroit pas qui fussent (...) mais il est obligé de les faire et sa volonté est contraire à elle même, tout cela est pitoiable." ³⁹

La dispute, dont on peut suivre le cours et l'évolution dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, est construite selon un schéma *objection-réponse*, comme l'a analysé Ferraro (2012), particulièrement visible dans le dernier mémoire de Winslow (1742) où chaque *argument* de Lémery est immédiatement suivi de sa *réfutation* par Winslow. Celui-ci contraint de céder le pas face à un Lémery pugnace, accepta finalement de reconnaître une cause accidentelle pour certains cas tout en déclarant ne plus s'occuper "*que des germes dans leur état naturel après la fécondation*", un nouvel angle d'attaque lui épargnant une partie des critiques (Geoffroy Saint Hilaire, 1832). Lémery meurt en juin 1743, mettant un point final à la controverse, Winslow en sort vainqueur, bien que les deux se soient également trompés quant aux causes réelles de l'apparition des monstres.

Cette controverse a connu un grand retentissement dans le monde scientifique du XVIII^e siècle et si les esprits ont été marqués par la force dialectique et l'éloquence avec les-

quelles les questions anatomiques et physiologiques ont été débattues, ils l'ont été plus encore par la force de raisonnement sur les conséquences métaphysiques que ces questions ont impliquées.

Utilisation des monstres de Pestalozzi par Lémery

Le "foetus monstrueux" (fig. 10) à l'origine de la "Querelle des monstres" est très similaire à un spécimen du cabinet de Pestalozzi ; Lémery (1724) en fait mention dès son premier mémoire :

"M. Pestalosi, médecin de Lyon, conserve dans son cabinet & a fait dessiner un monstre à deux têtes sur un seul corps avec seulement deux bras & deux jambes, venu en 1721 comme le nôtre, mais en ce que les deux têtes sont unies ensemble latéralement, & qu'il ne paroît être que femelle".

Il s'agit du n°3 dans le manuscrit de Pestalozzi⁴⁰ :

"Petite fille monstrueuse de l'année 1721. De tous les monstres qui sont représentez dans Ambroise Paré, dans Lycosthène, dans Aldrovand, dans Licetus, dans Boaïstua, ny dans aucun livre que nous aions, il n'en est point de semblable à celui-ci. Le corps est unique, même un peu gros, mais cela n'est pas étonnant, parceque surement il est composé de deux ; il a deux bras, deux jambes, un seul col, gros et court, placé sur deux épaules larges ; mais ce qui fait la singularité de ce monstre, c'est que ce col porte une double teste, qui ne paroît qu'une par derrière, et est composée de deux visages par devant ; on peut l'appeller bina facies, ou bifrons".

40. *Ibid.*, f° 366 r.

41. *Ibid.*

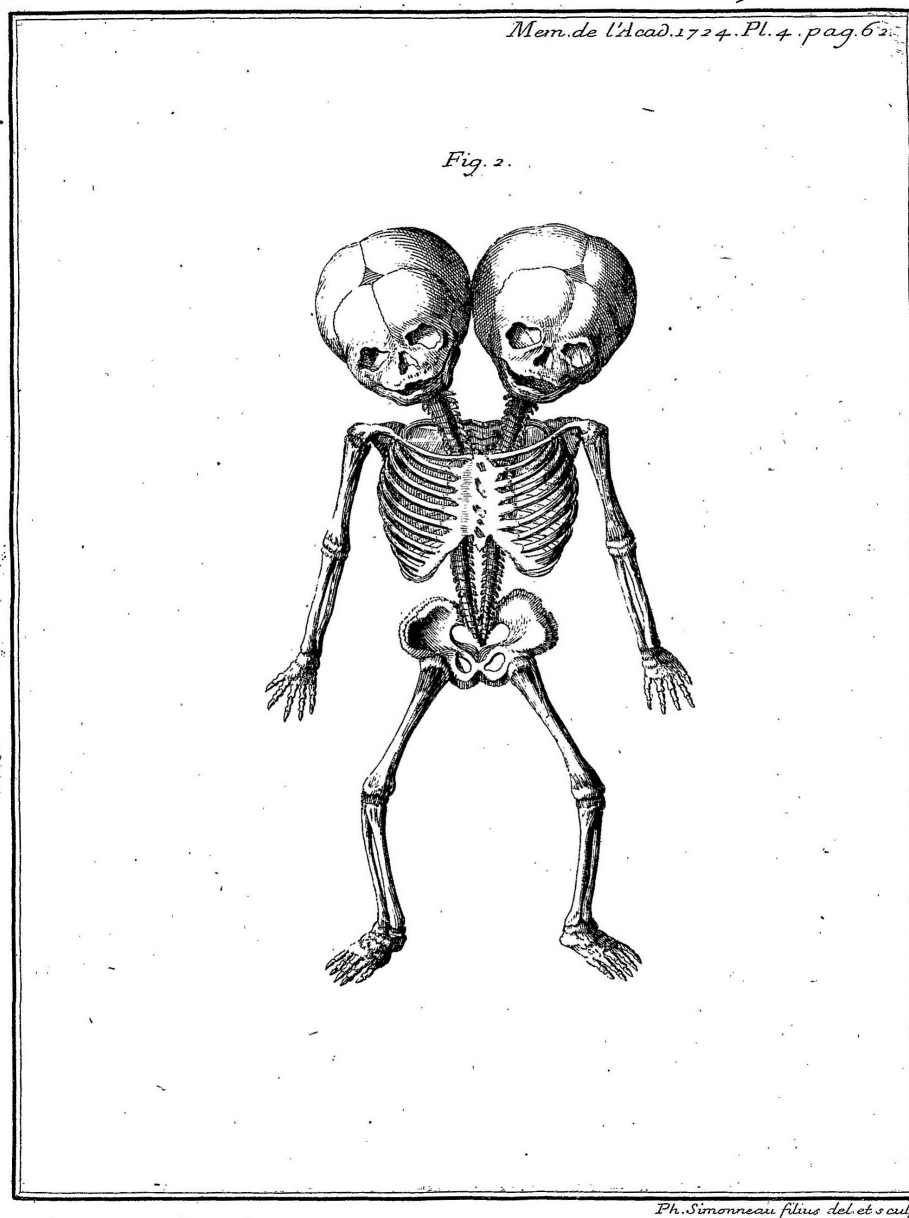


Fig. 10. Dessin du squelette du foetus monstrueux à l'origine de la "Querelle des monstres", Lémery (1724).

Pestalozzi apprécia la citation de son monstre à l'appui de ses dires : “*Ce sçavant académicien [Lémery] parlant de son monstre a eu la complaisance d'en citer un de ce cabinet*”⁴¹.

Quant-au spécimen n°1 dont il a été question au début de cet article, il est incidemment cité à plusieurs reprises par Lémery et Winslow en faisant référence à la dissertation de Goiffon (1702). Lémery lui consacre cependant toute la seconde partie de son troisième mémoire (Lémery, 1741a) dans lequel il est surnommé “*le Monstre de Lyon*”. C’est sous ce nom qu’on le retrouve encore dans la dernière partie de son troisième mémoire (Lémery, 1741b), puis c’est Winslow (1742), l’année-même où meurt Pestalozzi, qui se sert à son tour de ce cas en contre-argumentation. A ce titre, “*le Monstre de Lyon*” est un témoin privilégié des idées qui ont précédé la grande controverse, avant de devenir l’un des sujets de dissertation du médecin et de l’anatomiste, tiraillé entre deux points de vue opposés. Comme l’observait Christin (1743) dans la notice qu’il consacra à Pestalozzi, c’est bien à partir de spécimens de son cabinet que Lémery a appuyé sa démonstration de fusion, qui marqua le point de départ de la querelle en 1724.

Conclusion

Cet article met en évidence le rôle fondamental des archives dans la documentation des objets de collection. Elles ont permis de découvrir et de documenter un spécimen d’un rare intérêt épistémologique : acquis par Pestalozzi, il a fait l’objet d’un mémoire par Goiffon en 1702 et il s’est retrouvé parmi les cas problématiques au sujet desquels la “Querelle des monstres” a émergé. Si cette recherche archivistique reste coûteuse en temps, les efforts sont souvent récompensés par la plus-value obtenue : de spécimens languissant dans un portoir, conservés sans autre perspective que d’être conservés, ils deviennent soudainement l’objet de toute notre attention.

Remerciements

Nous remercions David Besson et François Vigouroux (musée des Confluences, Lyon) pour leur aide et leurs conseils ; nos remerciements vont aussi à Léa Candy (Licence L3, Faculté catholique de Lyon) qui nous a accompagné dans la recherche de spécimens anciens. Nous sommes également redevable aux conserva-

teurs et archivistes qui ont mis à notre disposition les documents que nous recherchions : Jérôme Sirdey et Lore Derail (bibliothèque municipale de Lyon), Pierre Crépel (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon), les archivistes des archives municipales de Lyon et des archives départementales du Rhône.

Bibliographie

CHRISTIN J.-P., 1743. Eloge de M. Pestalozzi, prononcé dans l’assemblée publique de l’Académie des beaux Arts de Lyon, le mercredi 5 décembre 1742. Lyon, 18 p.

DE LA CHESNAYE F. A. (AUBERT), 1759. *Dictionnaire raisonné universel des Animaux, ou le Règne animal, consistant en Quadrupèdes, Cétacées, Oiseaux, Reptiles, Poissons, Insectes, Vers, Zoophytes, ou Plantes animales ; leurs propriétés en Médecine ; la classe, la famille, ou l’ordre, le genre, l’espece avec ses variétés, où chaque animal est rangé, suivant les différentes méthodes ou nouveaux systèmes de Messieurs Linnaeus, Klein & Brisson. Tome Second.* Paris, chez C.-J.-B. Bauche, 1759, 729 p.

DEVILLE J., 1680a. Histoire anatomique d’un chat monstre disséqué & examiné par M. de Ville D. en M. agréé au Collège des Médecins de Lyon. 1680. *Journal des Sçavans*, pour l’année 1680 (Paris, chez Jean Cvsson), XVII (Lundy 15 juillet) : 197-202.

DEVILLE J., 1680b [1755]. Histoire anatomique d’un chat monstrueux disséqué & examiné par M. de Ville Dr. en Médecine, agréé au Collège des Médecins de Lyon. (Lundi 15 juillet 1680) : 286-287, pl. 43. In *Collection académique, composée des mémoires, actes, ou journaux des plus célèbres académies & sociétés littéraires étrangères, des extraits des meilleurs ouvrages périodiques, des traités particuliers, & des pièces fugitives les plus rares ; concernant l’histoire naturelle et la botanique, la physique expérimentale et la chymie, la médecine et l’anatomie, traduits en françois, & mis en ordre par une société de gens de Lettres.* Tome I. Contenant les *Essais d’expériences physiques de l’Académie del Cimento de Florence, & l’extrait du Journal des Savans depuis 1665. jusqu’à 1686.* (Dijon, chez François Desventes ; Auxerre chez François Fournier), 328 p.

FERRARO A., 2012. Le ‘raisonneur’ et l’‘anatomiste’. La dispute Lémery-Winslow sur la génération des monstres (1724-1743). *Studi filosofici, annali dell’Istituto universitario orientale*, XXXV : 91-107.

FISCHER J.-L., 1994. L'Encyclopédie présente-t-elle une pré-science des monstres. *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 16 : 133-152.

GEOFFROY SAINT HILAIRE I., 1832. *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez les hommes et les animaux, ouvrage comprenant des recherches sur les caractères, la classification, l'influence physiologique et pathologique, les rapports généraux, les lois et les causes des monstruosités, des variétés et vices de conformation, ou Traité de tératologie*. Tome premier. Paris, J.-B. Baillière, Librairie royale de l'Académie de médecine, 746 p.

[GOIFFON, J.-B., 1702]. *Dissertation sur un monstre né à Lyon, l'année 1702*. Lyon, 55 p. [28 septembre 1702].

LÉMERY L., 1724. Sur un foetus monstrueux. *Mémoires de mathématique & de physique, tirés des registres de l'Académie royale des Sciences de l'année MDCCXXIV* : 44-62, figs. 1-3 [26 avril 1724].

LÉMERY L., 1741a [1745]. Seconde partie du troisième mémoire sur les monstres à deux testes, dans laquelle on examine les parties de la poitrine & de la région épigastrique du monstre dont il s'agit particulièrement dans ce mémoire. *Mémoires de mathématique & de physique, tirés des registres de l'Académie royale des Sciences de l'année MDCCXL* : 210-234 [26 août 1741].

LÉMERY L., 1741b [1745]. Dernière partie du troisième mémoire sur les monstres à deux testes, dans laquelle on examine les parties ombilicales & hypogastriques du monstre dont on a entrepris d'éclaircir la mécanique dans ce mémoire. *Mémoires de mathématique & de physique, tirés des registres de l'Académie royale des Sciences de l'année MDCCXL* : 324-354 [26 août 1741].

LÉMERY L., 1741c [1745]. Quatrième mémoire sur les monstres. *Mémoires de mathématique & de physique, tirés des registres de l'Académie*

royale des Sciences de l'année MDCCXL : 433-452.

LICETI F., 1634. *De monstrorum caussis, natura, et differentiis. Libri duo : in quibus ex rei natura Monstrorum historiae, caussae, generationes, & differentiae plurimae a Sapientibus intactae, cum generatim & in plantarum, & belluarum genere, tum seorsum in humana specie tractantur*. (...). Patavii, apud Paulum Frambottum, 262 p. + 24 p.

PARÉ A., 1575. *Les oeuvres de M. Ambroise Paré, conseiller, et premier chirurgien du Roy. Avec les figures & portraicts tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, & de plusieurs monstres*. Paris, chez Gabriel Buon, 945 p. + 43 p. [Livre des Monstres & Prodiges : 802-850]

ROSTAND J., 1955. Coup d'œil sur l'histoire des idées relatives à l'origine des monstres. *Revue d'histoire des sciences*, 8 (3) : 238-257.

SEMPÈRE E., 2014. *Désordres dans la lignée : le motif du prince monstrueux, entre science, merveille et politique au XVIIIe siècle*. Conférence dans le cadre du séminaire "Représentations des origines, du Moyen Age à la Révolution", CELAR, 12 p. <hal-01389762>

SPON J., 1673. *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon, ancienne colonie des Romains & capitale de la Gaule celtique. Avec un mémoire des principaux antiquaires & curieux de l'Europe*. Lyon, Imprimerie de Jaques Faeton, 234 p.

WINSLOW J.-B., 1742 [1745]. Remarques sur deux dissertations touchant les monstres, l'une de 1702 par M. Goëffon médecin de Lyon, l'autre en 1739 par M. Haller professeur à Göttingue ; et éclaircissemens sur le mémoire de 1740, à l'occasion du monstre de Cambray. *Mémoires de mathématique & de physique, tirés des registres de l'Académie royale des Sciences de l'année MDCCXLII* : 91-120 [décembre 1742].